



Linac-Marcoussis, le 13 septembre 2013

AVIS HEBDOMADAIRE n°971

**MODIFICATIONS DANS L'ORGANISATION DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FEDERALE 3
SAISON 2013/2014**

Dans sa séance du vendredi 13 septembre 2013, le Bureau Fédéral, ayant pris acte de l'accord des parties suite à la proposition de conciliation formulée par le CNOSF dans l'affaire opposant le Comité Territorial d'Île-de-France au club de l'UNION MULTISPORTS PONTAULT COMBAULT RUGBY, a prononcé la qualification de l'UNION MULTISPORTS PONTAULT COMBAULT RUGBY en Championnat de France de Fédérale 3 pour la saison 2013/2014.

En conséquence, l'UNION MULTISPORTS PONTAULT COMBAULT RUGBY intègre la poule 2 du Championnat de France de Fédérale 3. Celle-ci sera donc composée de 11 clubs. Les modifications de l'ordre des équipes et du calendrier seront communiquées dans les plus brefs délais.

En tout état de cause, la Journée A1 de la poule 2 du Championnat de France de Fédérale 3 se disputera comme prévu le 15 septembre 2013 avec les mêmes oppositions, le club de l'UNION MULTISPORTS PONTAULT COMBAULT RUGBY étant l'équipe exempte.

A l'issue de la saison 2013/2014, les clubs classés 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} de cette poule 2 seront relégués sportivement en séries territoriales la saison suivante. La composition, les oppositions et le nombre de relégations sportives des autres poules du Championnat de France de Fédérale 3 demeurent inchangés.

Le présent Avis Hebdomadaire s'applique immédiatement.

Le Secrétaire Général

Alain DOUCET

Destinataires :

Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Directeur

Messieurs les Présidents des Comités Territoriaux

Mesdames, Messieurs les Président(e)s des clubs participant au Championnat de France de Fédérale 3

Ligue Nationale de Rugby

Personnel de la FFR